DANS LA POUBELLE JAUNE

STOP !

AUX ERREURS DE TRI







UNIQUEMENT LES PAPIERS ET EMBALLAGES

- ***VIDÉS***
- ***SÉPARÉS***
- ***EN VRAC***

HAUTS TOLOSANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Publié le : 05/10/2026 10:15 (Europe/Paris)
Par : Le Maire
https://www.intramuros.org/bellesserre/documents_administratifs/81168

Uniquement les papiers et emballages
STOP !
AUX ERREURS DE TRI
VIDÉS - SÉPARÉS - EN VRAC

DES GESTES SIMPLES POUR UN TRI RÉUSSI

Chaque jour, des erreurs de tri perturbent le recyclage des emballages. Emballages emboîtés, déposés dans un sac ou encore mal vidés : ces gestes compliquent le travail du centre de tri, dégradent la qualité du recyclage et entraînent des coûts supplémentaires pour la collectivité.

Sur le territoire des Hauts Tolosans, **25% du contenu de la poubelle jaune correspond à des erreurs de tri**. Pourtant, des gestes simples permettent d'améliorer durablement la qualité du tri.

UNIQUEMENT LES PAPIERS ET EMBALLAGES

Tous les emballages en plastique, carton ou métal et les papiers sont à déposer dans la poubelle jaune : ***Un doute ? Scannez le QR Code ou consultez le guide du tri.***

⚠ Les **OBJETS** en plastique, textiles, produits d'hygiène (mouchoirs, essuie-tout, couches, cotons, cotons-tige, rasoirs jetables, brosses à dents...) sont à jeter avec les **ordures ménagères**.

EMBALLAGES VIDÉS, TRI VALIDÉ !



Un fond de lait, un yaourt pas fini, un morceau de burger, ... tous ces restes compliquent le travail du centre de tri et dégradent la qualité du recyclage.

✔ Le bon réflexe : **Inutile de les laver !** Un simple coup de cuillère, un léger égouttage ou le fait de **bien les vider suffit**. Les laver consommerait de l'eau inutilement.

BIEN SÉPARÉS, TRI ASSURÉ !



Glisser un pot de yaourt dans une boîte de conserve, elle-même rangée dans une boîte en carton… Ce geste, souvent réalisé pour gagner de la place ou par habitude, est une erreur de tri qui empêche les machines du centre de tri d'identifier les emballages.
Résultat : ils partent à l'incinération au lieu d'être recyclés !

✔ Le bon réflexe : **chaque emballage doit être déposé séparément** dans le bac de tri.

PAS EN SAC, JUSTE EN VRAC !



Les sacs, qu'ils soient noirs, transparents ou de tout autre type, empêchent les machines et les agents du centre de tri d'identifier et de séparer leur contenu.
Résultat : le sac est écarté de la chaîne de tri et les emballages qu'il contient ne sont pas recyclés.

✔ Le bon réflexe : **déposer les emballages en vrac, sans sac,** dans le bac de tri.

UN DOUTE ? VÉRIFIEZ AVANT DE JETER !

WWW.HAUTSTOLOSANS.FR

HAUTS TOLOSANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Publié le : 05/10/2026 10:15 (Europe/Paris)
Par : Le Maire
https://www.intramuros.org/bellesserre/documents_administratifs/81168